



**TROPHEE D'AUTOMNE**  
et  
**Finale du Trophée double 2019**  
Samedi 09 et dimanche 10 novembre 2019



**Société des Régates d'Antibes**  
Grade : 5B

**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE HABITABLES  
2017-2020**

**1. REGLES**

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*  
1.5 Les RSO ne sont pas applicables pour cette course.

**2. AVIS AUX CONCURRENTS**

Le tableau officiel sera situé au Club House de la SR Antibes.

**4. SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 4.1 Le mat sera situé au Club House de la SR Antibes.

**5. PROGRAMME DES COURSES**

5.3

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
Samedi 09 novembre	11h00
Dimanche 10 novembre	11h00

**6. PAVILLONS DE CLASSE**

Description des pavillons de classe :

SR Antibes 2019		
Groupes nets	Filière Croiseur	Filière Régate
Classes Osiris	C, D et ex E, F, G	R et L
Flamme 1	Croiseurs 28 et + Régate 26.1 et +	
Flamme 2	20.5 à 27.9	26 et moins
Flamme 3	14 à 20.4	
Flamme 4	0 à 13.9	
Pavillon Hobie		M2K

**8. LES PARCOURS**

- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer :  
Le numéro du parcours sera affiché à l'arrière du bateau comité avant le signal d'avertissement et sera annoncé à la VHF  
Voir feuille de parcours SRA 2019.

**8.5 Pointage officiel à une marque**

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le pointage officiel effectué à une des marques du parcours (ceci modifie la RCV 32) : les modalités d'application sont fixées en Annexe Pointage Officiel à une marque des instructions de course type.

**9. MARQUES**

Voir feuille de parcours SRA 2019 pour les types de marques et leur position

- 11. LE DEPART**  
11.1 Voir feuille de parcours SRA 2019 pour les types de marques et leur position  
11.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie les RCV A4 et A5.
- 13. L'ARRIVEE**  
Voir feuille de parcours SRA 2019 pour les types de marques et leur position
- 14. SYSTEME DE PENALITE**  
14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE**  
15.1 Temps limite pour finir les courses : 16h30  
15.2 Les bateaux manquant à finir dans le délai ci-dessus sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.
- 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**  
16.1 Le secrétariat du jury sera situé au Club House de la SR Antibes  
16.3 La salle du jury sera située dans le Club House de la SR Antibes
- 17. CLASSEMENT**  
17.1 Le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur distance pour les bateaux OSIRIS-HN France avec CVL pour les parcours côtiers et temps sur temps pour les Multi 2000.  
17.2 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1  
17.3 Courses retirées : une au-delà de 3 courses validées.  
17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés avant la course.
- 18. REGLES DE SECURITE**  
18.1 Interdiction de naviguer entre la Grenille et la Pointe Bacon.  
18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. *[DP]*  
18.3 Canal VHF : **6**  
18.4 Il est interdit de naviguer en course avec l'ancre installée sur le davier d'étrave débordant de la coque  
18.5 La VHF allumée en permanence est obligatoire à bord.  
18.6 **Le port du gilet de flottaison est obligatoire** pour les **équipages doubles** pendant toute la durée de la course, sous peine de disqualification. *[DP]*
- 20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**  
20.2 Un bateau doit être conforme aux règles 2 heures avant son signal d'avertissement et une heure après l'heure limite de dépôt des réclamations. *[DP]*
- 22. BATEAUX OFFICIELS**  
Identification des bateaux officiels : pavillon de la SR Antibes
- 27. PRIX**  
La remise des prix se déroulera à 18h30 dimanche soir.

**ARBITRES DESIGNES :**

Nom du président du comité de course : Jean-Louis CHADOUTAUD

Nom du président du jury : Gérard GASTAUD

Nom du jugeur d'épreuve : Dominique GENIAUX